



**UNIVERSITE
DE KINSHASA**

COLLOQUE INTERNATIONAL
LES LACUNES
CONSTITUTIONNELLES
DE LA CONSTITUTION DU 18 FÉVRIER 2006

Silences, ambiguïtés et voies d'interprétation du texte constitutionnel congolais, vingt ans après son adoption

Sous la direction scientifique de :

Marcel Wetshi'okonda Kosa

Félicien Kalala Mupingani

Isaac Kaningu Muzigwa

Delphin Kaniki wa Kaniki

26 – 28 novembre 2026

UNICO. N° 2344, avenue Saio Kasa-Vubu . Kinshasa/RDC

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

ACCUEIL ET INFORMATIONS PRATIQUES

7h30 – 8h45 : Accueil et enregistrement des participants

9h00 – 9h15 : Ouverture officielle : *Mot de bienvenue du Recteur de l'UNICO*

9h15 – 9h25 : Allocutions des doyens des facultés de droit de l'UNICO et de l'UNIKIN

9h30-9h45 : Allocution sur les fondements philosophiques et spirituels de l'Université Islamique du Congo : *Cheikh Muslim, Al-Amine Katembo Mulumba*

« L'épreuve de la laïcité dans l'ordonnement juridique congolais : Arbitrage des libertés fondamentales et du droit islamique (la charia) face aux biais normatifs »

9h45-9h50 : Pause vidéo : Présentation de l'Unico

9h50 – 10h25 : Conférence inaugurale : *Prof. Évariste Boshab*

« 2006 – 2026 : héritage, tensions et horizons de la Loi fondamentale au prisme des lacunes constitutionnelles »

10h25 – 10h55 : Pause

JOUR 1 — JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

PANEL 1

FONDEMENTS DOCTRINAUX

Jeudi 26 novembre 2026 — 11h00 à 13h45

Les lacunes normatives et textuelles de la Constitution du 18 février 2006

Fondements doctrinaux du constitutionnalisme congolais

Modérateur : **Mont-Carmel Mayinga Ndontoni**, *Double diplômé de master en droit public des Universités de Lorraine et Paris-Est Créteil, énarque à l'ENA RDC*

OBJET : Identifier les lacunes comme silences, ambiguïtés ou incohérences internes du texte constitutionnel ; approche strictement normative et comparative.

AXES INDICATIFS

- Lacunes textuelles et indétermination constitutionnelle
- Cohérence systémique du texte constitutionnel
- Renvois normatifs et lacunes de complétude
- Éclairage comparé (constitutions africaines et francophones)

11h00 – 11h15 : Prof. Dieudonné Kaluba Dibwa

SUJET : « *Les lacunes constitutionnelles comme objet de doctrine* »

11h15 – 11h30: Prof. Yav Joseph Katshung

SUJET : « *L'indétermination constitutionnelle comme vecteur d'arbitraire : contribution à l'étude des lacunes normatives de la Constitution congolaise du 18 février 2006* »

11h30 – 11h45 : M. Maxime Kitengie

SUJET : « *La Constitution, le juge et le vide. Pour une jurisprudentialisaiton inachevée du pouvoir de régulation de la vie politique ?* »

DISCUSSION : 11h45 – 12h15

12h20 – 12h35: Dr. Corneille Wasenda,

SUJET : « *Les lacunes processuelles en droit constitutionnel congolais* »

12h35 – 12h55 : Prof. Félicien Kalala

SUJET : « *Les malfaçons constitutionnelles* »

12h55 – 13h10 : M. Florian Ebiatsa

SUJET : « *La laïcité constitutionnelle entre affirmation et incertitudes : étude comparée des modèles français et congolais* »

DISCUSSION : 13h10 – 13h55

14h00 – 14h50 : Pause déjeuner

PANEL 2

INTERPRETATION ET INSTITUTIONS

Jeudi 26 novembre 2026 — 15h00 à 18h15

L'interprétation constitutionnelle face aux lacunes normatives : juges, doctrine et institutions

Modérateur : Me Andy Maloba, *Avocat au barreau de Kinshasa/ Gombe, assistant à l'Université de Kinshasa*

OBJET : Montrer que les lacunes sont structurelles au droit, et qu'elles sont traitées par l'interprétation.

AXES INDICATIFS

- Théories de l'interprétation constitutionnelle
- Comblement des lacunes par le juge constitutionnel
- Limites juridiques de l'interprétation
- Séparation des pouvoirs et sécurité juridique

15h00 – 15h15 : Dr Guelord Luema Lusavuvu

SUJET « *Le changement de Constitution en Afrique francophone subsaharienne* »

15h15 – 15h30 : Prof. Marcel Wetsh'okonda Koso

SUJET « *Les lacunes constitutionnelles dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle* »

15h30 – 15h45 : M. Alexandre-Chancel Funga Lufe Motema

SUJET : « *L'interprétation conforme et le comblement de lacunes normatives par le juge constitutionnel congolais* »

DISCUSSION : 15h45 – 16h40

16h45 – 17h00 : M. Jonas Tshibayi Ntumba

SUJET : « *Les comités de coalition gouvernementale : vers un para-parlementarisme décisionnel en République démocratique du Congo ?* »

17h00 – 17h15 : M. Etse Solome

SUJET : « *La doctrine et l'interprétation des lacunes constitutionnelles en Afrique subsaharienne francophone : regards croisés sur le Togo et la République démocratique du Congo* »

17h15 – 17h30 : M. Delphin Kaniki Wa Kaniki

SUJET : « *Le juge constitutionnel congolais, protecteur ou constituant ? Apport du pouvoir d'interprétation* »

DISCUSSION 17h30 – 18h15

18h20 : Fin de la première journée

JOUR 2 — VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026

8h30 – 9h20 : Accueil et gestion des badges

PANEL 3

CONSTITUTION ET DROIT INTERNATIONAL

Vendredi 27 novembre 2026 — 9h30 à 12h55

Constitution, droit international et lacunes normatives : hiérarchie des normes et effectivité juridique

Modérateur : Maître Gradi Usseni *Inscrit en DEA à l'Université de Kinshasa, avocat au barreau de Kinshasa/Matete*

OBJET : Analyser les lacunes constitutionnelles dans l'articulation entre l'ordre juridique interne et l'ordre juridique international. Ce panel s'inscrit dans un thème central du droit constitutionnel contemporain : monisme, dualisme et contrôle de conformité.

AXES INDICATIFS

- Statut du droit international et des traités dans l'ordre constitutionnel
- Lacunes constitutionnelles et application des conventions internationales
- Droits fondamentaux et normes internationales
- Rôle du juge constitutionnel dans la réception du droit international

9h30 – 9h45 : Prof. Trésor Lugungu

SUJET : « *Effet utile et malentendus dans l'interprétation de quelques dispositions de la Constitution de la RDC du 18 février 2006 : un regard particulier sur les articles 214 et 217* »

9h45 – 10h00 : Dr Melissa Ersoy

SUJET : « *La démocratie électorale sans juge régional : la Constitution congolaise du 18 février 2006 à l'épreuve de l'effectivité du droit international des droits de l'homme* »

10h00 – 10h15: Prof. Kodjo Ndukuma Adjayi

SUJET : « *Les libertés numériques et le constitutionnalisme numérique* »

DISCUSSION : 10h15 – 11h00

11h10 – 11h25 : Prof. Joseph Kazadi

SUJET : « *La Constitution de la RDC et les actes du droit communautaire. Interactions et lacunes normatives* »

11h25 – 11h40 : Prof. Léonard Matala-Tala

SUJET : « *Du traité ratifié à la norme effective : la lacune congolaise de l'effectivité interne du droit international. L'épreuve de la formation et de la promotion de la femme congolaise (1993-2026)* »

11h40 – 11h55 : M. Athanase Esaki Tshofu

SUJET : « *La contribution des principes généraux de droit face aux lacunes normatives en droit international et leur intégration dans l'ordre juridique interne* »

DISCUSSION : 11h55 – 12h45

12h45 – 13h50 : Pause déjeuner

PANEL 4

FORME DE L'ÉTAT ET ORGANISATION TERRITORIALE

Vendredi 27 novembre 2026 — 14h00 à 17h10

La forme de l'État et les lacunes constitutionnelles : unité, décentralisation et organisation territoriale

Modérateur : M. Gédéon Chomba, *Juriste et énarque*

OBJET : Étudier les lacunes normatives et fonctionnelles dans l'organisation territoriale de l'État. Il ne s'agit pas ici de débattre d'une réforme, mais de proposer une qualification juridique de la forme de l'État telle qu'elle est constitutionnellement organisée ; les notions de fédéralisme et de régionalisme sont mobilisées de façon strictement conceptuelle et comparative.

AXES INDICATIFS :

- La forme de l'État en droit constitutionnel
- Décentralisation constitutionnelle et lacunes d'effectivité
- Fédéralisme, régionalisme et modèles comparés (approche théorique)
- Répartition des compétences et sécurité juridique

14h00 – 14h15: Prof. Kayamba Tshitshi Ndouba

SUJET : « *Le statut des provinces dans le constitutionnalisme de la RDC : entre continuités, ruptures et perspectives d'évolution* »

14h15 – 14h30: M. Beni Mutumbo Bamuangayi

SUJET : « *Le contrôle parlementaire et la dévitalisation du régionalisme politique congolais* »

14h30 – 14h45: Prof. Godé Mpoyi Kadima

SUJET : « *Décentralisation, autonomie financière des provinces et développement économique en République démocratique du Congo : réflexions à partir du cadre constitutionnel de 2006* »

DISCUSSION : 14h45 – 15h30

15h40 – 15h55 : Dr Isaac Kaningu Muzigwa

SUJET : « *L'aggiornamento de la décentralisation congolaise à travers un principe oublié : la subsidiarité* »

15h55 – 16h05 : Prof. Balingene Kahombo

SUJET : « *Au-delà de la décentralisation formelle, la révolution constitutionnelle : pour un État fédéral congolais d'Afrique centrale* »

16h05 – 16h20 : M. Kidisho Wewa

SUJET : « *L'unité de l'État face au pluralisme juridique en matière familiale : réflexion sur les lacunes constitutionnelles en République démocratique du Congo* »

DISCUSSION : 16h20 – 17h10

17h15 : Fin de la deuxième journée

JOUR 3 — SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

8h30 – 9h20 : Accueil et gestion des badges

PANEL 5

EFFECTIVITE ET CONSOLIDATION CONSTITUTIONNELLE

Samedi 28 novembre 2026 — 9h30 à 13h00

Effectivité constitutionnelle et mécanismes juridiques de consolidation de l'ordre constitutionnel

Modératrice : Mme Garance Kasakuta, *Assistante en droit public à l'Université de Kinshasa*

OBJET : Clôturer le colloque sur une approche juridique et méthodologique, résolument non politique.

AXES INDICATIFS :

- Effectivité des normes constitutionnelles
- Institutions de garantie de la Constitution
- Rôle de la doctrine et de l'enseignement juridique
- Mécanismes juridiques — et non constitutionnels — de consolidation

9h30 – 9h45 **Prof. Placide Mukwabuhika Mabaka**

SUJET : « *Le contrôle de constitutionnalité des arrêts des juridictions suprêmes par la Cour constitutionnelle : droit et limites* »

9h45 – 10h00 **Prof. Stéphane Bolle**

SUJET : « *Interpréter pour combler des lacunes constitutionnelles. Leçons de contentieux constitutionnel africain comparé* »

10h00 – 10h15 **Prof. Pius Djoli A Mbonda**

SUJET : « *Les angles morts de la Constitution du 18 février 2006 : cas des crises politiques majeures* »

DISCUSSION : 10h15 – 11h00

11h10 – 11h25 **Prof. Pascal-Auguste Mpiana Kabeya**

SUJET : « *Quelle lecture faire de sa dimension substantielle à l'aune des défis et enjeux de développement durable ?* »

11h25 – 11h40 **Mme Débora Tshidibi Sabanga**

SUJET : « *L'ordre constitutionnel face à la crise : peut-on réformer sans déformer ?* »

11h40 – 11h55 **Dr Claude Bekombo Jabea**

SUJET : « *Les contre-pouvoirs dans les constitutions de la République démocratique du Congo et du Cameroun : soliloque comparatif entre réalité et illusion du régime présidentieliste* »

11h55 – 12h10 **M. Grâce Kashama**

SUJET : « *À la recherche de l'identité constitutionnelle congolaise : mise en garde contre la mort annoncée de la Constitution du 18 février 2006* »

DISCUSSION : 12h10 – 13h00

13h05 – 14h00 : Pause déjeuner

SYNTHESE, LANCEMENT EDITORIAL ET CLOTURE

14h00 – 14h20 : Synthèse et recommandations, *Prof. Marcel Wetsb'okonda Koso*

14h25 – 14h40 : Lancement de la Revue congolaise de droit public, *en présence du Recteur et de M. Jonas Tshibayi*

14h45 – 15h00 : Clôture, *Prof. Félicien Kalala*

16h00 – 18h00 : **Échanges académiques et repas festif de clôture**